

Bulletin mensuel LA SÉGUINIÈRE

Magazine d'informations municipales - Novembre 2025 n°224



La caravane séniors
à La Séguinière

Premiers secours
pour les CM2

Gala annuel de
gymnastique 2025

Page 4

Page 11

Page 13



Depuis plusieurs années, l'action publique locale évolue profondément. Les défis auxquels nous devons répondre dépassent souvent le cadre de nos communes : logement, développement économique, mobilité, préservation de l'environnement, documents d'urbanisme...

Face à ces enjeux, une conviction s'impose : c'est ensemble, dans le cadre de l'intercommunalité, que nous pouvons agir efficacement.

Notre appartenance à Cholet Agglomération illustre pleinement cette dynamique collective. Elle nous permet de mutualiser nos moyens, de partager nos compétences et de renforcer notre capacité d'action. L'intercommunalité, c'est d'abord un outil de solidarité et d'efficacité au service de l'intérêt général. **Chaque commune, quelle que soit sa taille, y apporte sa richesse, ses spécificités et son identité.** Ensemble, nous dessinons un projet de territoire ambitieux, équilibré et durable.

À La Séguinière, cette coopération prend tout son sens. Notre commune bénéficie directement de nombreux projets portés à l'échelle communautaire : aménagement des zones d'activités, accompagnement des entreprises, soutien à l'habitat, gestion des services d'eau et d'assainissement, collecte et traitement des déchets ménagers... Autant d'actions concrètes qui participent à la qualité de vie de nos habitants et à l'attractivité de notre territoire.

L'exemple de la zone de la Bergerie illustre bien cette complémentarité. Sa future extension, conduite en concertation avec Cholet Agglomération, permettra d'accueillir de nouvelles entreprises, de favoriser l'emploi local et de développer un aménagement respectueux de l'environnement.

L'intercommunalité, ce sont ces services mutualisés qui facilitent le quotidien des habitants : la gestion des déchets, l'assainissement, la mobilité, la voirie, l'accès à la culture et aux équipements sportifs, ou encore l'accompagnement social. Autant de domaines qui, pris isolément, seraient lourds à porter pour une commune seule. Ensemble, ils deviennent des leviers d'action efficaces, portés par des équipes compétentes et engagées.

L'intercommunalité Une force collective au service du territoire

L'enquête publique du PLUi-H
s'est déroulée en mairie
du 13/10 au 14/11

Mais au-delà des réalisations concrètes, l'intercommunalité c'est aussi un espace démocratique, où chaque commune peut faire entendre sa voix.

Cette gouvernance partagée est précieuse. Elle nous permet d'équilibrer les dynamiques urbaines et rurales, de soutenir les communes les plus petites tout en accompagnant la croissance des plus grandes. Elle garantit une cohérence d'ensemble dans l'aménagement du territoire et évite les concurrences inutiles entre nos communes.

L'intercommunalité est également un espace d'innovation. C'est à cette échelle que s'inventent les solutions d'avenir : les projets de production d'énergies renouvelables, les programmes de rénovation énergétique, la transition vers une mobilité plus durable, ou encore l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal dont l'enquête publique est en cours.

Lors du conseil municipal du 12 novembre dernier, les élus de La Séguinière ont, à l'unanimité, pris acte du rapport d'activité 2024 de Cholet Agglomération, présenté en séance. Ils ont également approuvé les rapports annuels des services publics de l'eau, de l'assainissement et des déchets. À travers ces délibérations, chacun peut mesurer concrètement l'ampleur et la diversité des actions menées au sein de notre organisme de coopération intercommunale.

L'intercommunalité n'est pas une perte d'autonomie, bien au contraire : elle renforce notre capacité à agir et à peser dans les décisions d'avenir. Elle nous donne les moyens d'être ambitieux tout en restant fidèles à ce qui fait notre identité : une commune à taille humaine, ancrée dans son territoire, ouverte sur le monde.

Ensemble, continuons à faire vivre cette belle idée de solidarité territoriale. Ensemble, faisons de notre intercommunalité une force d'innovation, de cohésion et de réussite pour tout le Choletais.

Guy BARRÉ
Maire de La Séguinière

Etat civil

Mariages

27/10 BREVET Marie
et GUERRY Jérôme

Décès

13/10	LEFORT Jean 99 ans
20/10	BARBOT Louis 95 ans
24/10	GABORIT Josette Née CALATAYUD - 88 ans
02/11	HUCHON Sylvette Née PASQUEREAU - 78 ans
10/11	Michel GREAUD - 80 ans

Autres infos

En couverture :

Esquisse d'aménagement
présentée par AREA Urbanisme

Edition n°224 mise en ligne sur le site
internet www.mairie-laseguiniere.fr
le 15 novembre 2025

Bulletin municipal
de la commune de La Séguinière
N°ISSN : 2802-9046



Tirage à 1 900 exemplaires

Directeur de la publication : Guy BARRÉ

Directeur de la communication : David CARON

Crédit photos : Mairie de La Séguinière

Maquette & impression : Services municipaux

Copieur Xerox Color C60

Imprimé sur du papier 100% recyclé DCP Green



Suivez-nous sur les
réseaux sociaux

Commune de La Séguinière

Avenue Abbé Chauveau

49280 La Séguinière

Tel. 02 41 56 90 53

Mail accueil@mairie-laseguiniere.fr

Don de compost

Samedi 8 novembre

Ce samedi 8 novembre, les habitants étaient nombreux à se retrouver sur le parking de la Prairie, à l'emplacement de l'ancien Écopoint, pour la distribution gratuite de compost organisé par la commune. Sous un ciel automnal, plusieurs dizaines de participants ont pu repartir avec leur précieuse ressource naturelle, idéale pour enrichir les jardins et massifs avant l'hiver.

Pour ce qui concerne le bois de chauffage, la vente de bois aura lieu le samedi 29 novembre sur le même site.



Commémoration de l'Armistice de 1918

Mardi 11 novembre

Cette année, la commune de La Séguinière a accueilli les deux cérémonies commémoratives, réunissant les anciens combattants et soldats de France des communes de Saint-Christophe-du-Bois, Saint-Léger-sous-Cholet et La Séguinière.

Les trois maires des communes étaient présents, accompagnés de nombreux habitants – plus de 150 personnes ont été dénombrées. Parmi eux figuraient notamment les jeunes du Parcours Éco-citoyen, qui avaient intégré ce moment de mémoire à leur parcours d'engagement.

La cérémonie a été rythmée par la Musique La Séguinière, placée cette année sous la direction de son nouveau chef, Noé Aigrault qui officiait pour la première fois à cette occasion.

Dans son discours, Jean-Paul Boisneau, président de l'Association des Anciens Combattants de La Séguinière, a donné lecture du message de l'Union Nationale des Combattants (UNC). Celui-ci rendait hommage aux 130 000 « malgré-nous », ces hommes enrôlés de force par l'armée allemande durant la Seconde Guerre mondiale – un épisode longtemps méconnu de notre histoire. Leurs noms figurent désormais sur les monuments aux morts de leurs communes, en reconnaissance de leur sacrifice.

L'an prochain, les trois communes se retrouveront à Saint-Christophe-du-Bois pour les cérémonies commémoratives.



Informations Municipales et Intercommunales

MARCHÉ DU MERCREDI

Planning de présence des commerçants

Spécialités / Mois	Novembre	Décembre
Fruits et légumes (Richou)	19, 26	3, 10, 17, 24, 31
Fromager (Beillevaire)	19, 26	3, 10, 17, 24, 31
Cuisine asiatique (Kim Ngan)	19, 26	3, 10, 17, 24, 31
Poissonnier (La Balade d'Antho)	19, 26	3, 10, 17, 24, 31
Association Amitié Sandogo	26	10, 24
Pommes (GAEC Augereau)	26	10, 24

Nos commerçants seront à votre service pendant toute la période des fêtes !

Pour profiter pleinement de leurs produits et éviter toute rupture, n'hésitez pas à anticiper vos commandes dès le mois de décembre. Voici quelques précisions et conseils transmis par vos commerçants :

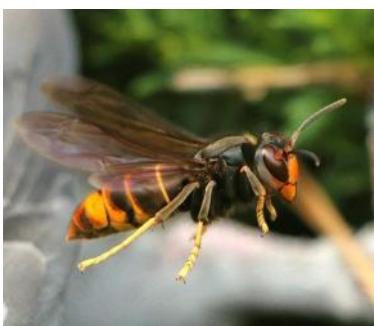
- La Maison Richou sera présente aux horaires habituels pendant les fêtes. Si vous souhaitez des fruits exotiques (mangues, ananas, etc.), il est vivement conseillé de passer commande la semaine précédente.
- La Maison Beillevaire rappelle que les commandes de plateaux de fromages peuvent être passées à l'avance. Le mercredi 24 décembre, la Maison Beillevaire sera présente au marché de Cholet, mais sera de retour à La Séguinière le mercredi 31 décembre.
- La poissonnerie « Balade d'Antho » informe que les commandes sont ouvertes jusqu'au 17 décembre. La poissonnerie sera présente sur le marché de La Séguinière les mercredis 24 et 31.

FRELON ASIATIQUE

Restons vigilants

Le frelon à pattes jaunes (*Vespa velutina*), souvent appelé frelon asiatique, cause d'importants dégâts dans les ruchers et peut affecter d'autres insectes que les abeilles. Il perturbe également certaines activités humaines et représente un risque pour les personnes allergiques aux piqûres. Il est donc légitime d'agir, mais en respectant la biodiversité et les bonnes pratiques. C'est tout l'enjeu du plan national de lutte, qui encadre les actions de prévention et de destruction des nids de manière coordonnée.

Cette année, la destruction de nids de frelons asiatiques a été particulièrement importante en Maine-et-Loire. Cependant, malgré les efforts menés au cours du printemps dernier avec le piégeage des fondatrices, la détection des pré-nids puis des nids durant l'été jusqu'à la fin de l'année, les abeilles ont encore subit les sévères attaques de ce redoutable prédateur.



La FDGDON 49 (Fédération Départementale de Défense contre les Organismes Nuisibles) coordonne la lutte contre ce prédateur dans le Maine-et-Loire et déploie le plan national de lutte mis en place en 2024 pour mieux organiser la détection, le piégeage et la destruction des nids.

Dans ce cadre, il est important de rappeler ce qu'il convient de faire chaque année :

- Février à mai – Piégeage de printemps : période clé pour capturer les reines fondatrices grâce à des pièges sélectifs. Ces dispositifs sont équipés d'une grille qui protège les insectes non ciblés et d'un système évitant les noyades. Pour un piégeage efficace et respectueux de l'environnement, un protocole précis doit être suivi.

• Mars à juin – Repérage des nids primaires : de la taille d'une balle de tennis, ils se trouvent souvent sous les abris, dans les hangars ou les tas de bois. Ces nids hébergent une reine en phase de fondation. Les signaler à la mairie permet une intervention rapide avant la construction des nids secondaires à partir de la mi-juin.

• Juin à novembre – Repérage des nids secondaires : ces nids imposants peuvent se situer dans les arbres, les haies ou les toitures. Les frelons peuvent se montrer agressifs à proximité. Toute observation doit être signalée immédiatement à la mairie afin de permettre une destruction sécurisée.

En cas de doute ou de nid repéré, contactez votre mairie ou la FDGDON 49. Chaque signalé compte : mieux repérer les nids, c'est mieux protéger nos abeilles, notre biodiversité et notre sécurité.

La FDGDON 49 invite dès à présent les habitants et collectivités à se préparer pour la prochaine saison maintenant afin d'agir plus efficacement dès le printemps.

FDGDON 49 – 02 41 37 12 48 - www.fgdgon49.fr

RECYCLAGE DES PILES

Bilan de la semaine européenne

À l'occasion de la semaine européenne du recyclage des piles, l'opération COREPILE s'est déroulée tout au long du mois de septembre 2025 dans l'ensemble des mairies de l'agglomération du Choletais. La commune s'est associée à la mobilisation en mettant à disposition un bac de collecte à disposition des habitants à l'accueil de la mairie (cf. page 7 du bulletin municipal n°222).

Grâce à la mobilisation de la population, ce sont 202 kg de piles usagées qui ont pu être collectés.

Les piles récupérées ont été remises à Ecosystem - éco-organisme à but non lucratif d'intérêt général qui œuvre pour l'allongement de la durée de vie des équipements électriques et électroniques (EEE) en soutenant leur réparation et leur réemploi, et en assurant leur dépollution et leur recyclage en fin de vie. Cette opération illustre l'engagement collectif en faveur d'une gestion durable des déchets et d'une économie circulaire.

L'intercommunalité et la commune remercient tous les ziniérais qui ont participé à cette démarche éco-responsable.

LA CARAVANE DES SÉNIORS

Fait étape à La Séguinière !

Bonne nouvelle pour les aînés de La Séguinière : la Caravane des Séniors de Cholet Agglomération s'installera au cours du mois de décembre sur le parking de la mairie. Une belle opportunité à ne pas manquer pour venir s'informer, échanger et profiter d'un accompagnement personnalisé, directement au cœur de notre commune.

Porté par Cholet Agglomération et sa Direction de l'action gérontologique, ce dispositif vise à aller à la rencontre des séniors sur tout le territoire, en particulier ceux qui se trouvent éloignés des services ou rencontrent des difficultés de mobilité. L'objectif est de faciliter l'accès à l'information, d'accompagner dans les démarches du quotidien et de rompre l'isolement.



À bord de cette caravane de 28 m², construite par l'entreprise locale BEAUER de Mazières-en-Mauges, un espace d'accueil convivial permettra d'échanger sur de nombreux thèmes :

- **droits et aides existantes,**
- **santé et prévention,**
- **accompagnement numérique,**
- **sécurité, loisirs et vie sociale.**

Imaginée pour répondre aux constats de perte d'autonomie, d'éloignement des services et de dématérialisation croissante des démarches, la Caravane des Séniors s'inscrit pleinement dans une démarche de proximité et de solidarité. Elle est soutenue financièrement par le Conseil Départemental de Maine-et-Loire.

Rendez-vous à La Séguinière, sur le parking de la mairie, les jeudi 18 et vendredi 19 décembre de 9h30 à 17h. Venez nombreux découvrir ce service itinérant exceptionnel et échanger avec les professionnels présents. Une belle occasion de rester informé, connecté et entouré !

COLLECTE DES TEXTILES USAGÉS

Arrêt provisoire du service

Cholet Agglomération informe les habitants que la collecte des bornes de récupération de vêtements usagés est temporairement suspendue.



La collecte des textiles est perturbée au niveau national.

Cette décision fait suite à une crise nationale qui affecte fortement la filière de collecte et de tri des textiles. Depuis plusieurs mois, les structures en charge de ce service à l'échelle nationale rencontrent de graves difficultés logistiques, organisationnelles et financières. Cette situation a des répercussions directes sur notre territoire : l'organisme local chargé de la collecte rencontre également des problèmes d'effectifs et n'est plus en mesure d'assurer le service actuellement.

Concrètement, les bornes textiles présentes sur le territoire sont condamnées. Il est strictement interdit de déposer des sacs ou des vêtements au pied des bornes. Ces dépôts sauvages dégradent l'environnement et peuvent entraîner des sanctions.

Dans l'attente de la reprise du service, nous vous invitons à conserver provisoirement vos vêtements, linge et chaussures à votre domicile. Pendant cette période, Cholet Agglomération fait appel au civisme de chacun afin d'éviter tout dépôt sauvage.

Il est rappelé que tout dépôt non autorisé, qu'il soit au pied des conteneurs ou dans la nature, constitue une infraction et peut être sanctionné d'une amende. La coopération de tous est essentielle pour préserver la propriété et le cadre de vie de notre territoire, tout en soutenant les acteurs locaux de l'économie circulaire, actuellement soumis à une forte pression.

RAPPORT ANNUELS 2024

Eau, Assainissement et Déchets

Cholet Agglomération a transmis fin octobre les rapports annuels 2024 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable, l'assainissement et les déchets approuvé par délibération du Conseil de Communauté en date du 20/10/2025.

Conformément au Code Général des Collectivités Locales, ces rapports ont été présentés au conseil municipal lors de la séance du 12/11 dernier. Les documents ainsi présentés sont désormais mis à la disposition du public jusqu'à la fin de l'année.

À noter que l'intégralités des rapports sont consultables sur le site de l'Agglomération du Choletais à l'adresse : www.cholet.fr

INSCRIPTIONS SUR LISTES ÉLECTORALES

Élections municipales 2026

Les élections municipales se tiendront les 15 et 22 mars 2026. Pour pouvoir voter, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales. **La date limite d'inscription est fixée au vendredi 6 février 2026.**

Les inscriptions peuvent être effectuées en mairie, en présentant une pièce d'identité et un justificatif de domicile, ou en ligne via le site service-public.fr. Les jeunes majeurs sont inscrits automatiquement sur les listes électorales de leur commune de résidence à condition d'avoir réalisé leur recensement citoyen à 16 ans.

Il est néanmoins recommandé de vérifier sa situation sur le site service-public.fr afin d'éviter toute mauvaise surprise le jour du vote. N'attendez pas la dernière minute pour accomplir cette démarche simple et essentielle à la vie démocratique.



- Fixation du prix de vente des lots du lotissement communal de la Surchère 2,
- Dates des ouvertures dominicales autorisées en 2026,
- Bilan semestriel de la mutualisation avec Cholet Agglomération,
- Rapport d'activité 2024 de Cholet Agglomération,
- Décision modificative n°2 au budget principal,
- Rapport de la Commission d'évaluation des charges transférées,
- Redevance occupation domaine public Télécom,
- Bilan des opérations immobilières réalisées en 2024,
- Modification du règlement de la cantine pour les impayés,
- Convention Adapeila dans le cadre de la CTG,
- Tarifs de location des terres communales,

Retrouvez les délibérations du conseil municipal sur le site internet de la commune www.mairie-laseguiniere.fr et sur le totem tactile à l'extérieur de la mairie.



Association des Anciens Maires et Adjoints de l'Anjou

Vendredi 10 octobre 2025, La Séguinière a eu le plaisir d'accueillir l'Assemblée générale de l'Association des anciens Maires et Adjoints de l'Anjou (ADAMA), à l'invitation de Jean-Paul Boisneau, maire honoraire de la commune et vice-président de l'association.

Guy Barré, maire de La Séguinière, a ouvert la séance en saluant chaleureusement les participants et en remerciant tout particulièrement Jean-Paul Boisneau pour avoir sollicité la commune afin d'organiser cette rencontre.

Dans son allocution, le maire a rappelé l'importance du rôle des élus locaux, et souligné le courage et l'engagement permanents des anciens maires et adjoints, qui continuent à servir la collectivité même après la fin de leur mandat. Il a également insisté sur la valeur de leur expérience et de leur recul dans les débats publics, qui

restent essentiels, en Anjou comme ailleurs, pour guider les décisions et accompagner l'évolution du territoire.

L'occasion était également donnée de présenter La Séguinière, ses atouts et son dynamisme notamment grâce à son tissu associatif riche et varié.

La journée s'est déroulée dans une atmosphère conviviale et chaleureuse, dans l'esprit de solidarité et d'échanges qui anime l'association, avec au programme de l'après-midi une visite du site de l'entreprise Bouyer-Leroux à l'Etablère.

L'ADAMA
a pour objet de promouvoir, soutenir, favoriser les œuvres d'amitié et de solidarité entre les anciens maires et adjoints de l'Anjou ; de susciter et organiser des rencontres culturelles, de loisirs, de documentation et d'informations ; d'initier toute action utile à l'intérêt général.

Secours Catholique

PARTAGEZ VOS VACANCES
DEVENEZ FAMILLE DE VACANCES

Pour participer au développement et à l'épanouissement d'un enfant, pour contribuer à sa socialisation et promouvoir ses capacités, et pour favoriser son autonomie, accueillez cet été un enfant de 6 à 10 ans !

Les vacances constituent un temps de construction personnelle, dans un environnement favorable à la découverte, l'échange et l'écoute. En ouvrant votre maison, vous partagez une rencontre humaine bénéfique pour un enfant, pour sa famille et pour la vôtre.

Nous accompagnerons votre démarche dans l'esprit qui nous anime : désintéressement, respect des différences et des croyances religieuses, reconnaissance des richesses et des capacités de l'enfant, discrétion sur son passé et sur sa famille.

Pour partager la chaleur de votre foyer cet été, contactez-nous au :

02 41 88 85 65
maineetloire@secours-catholique.org
Secours Catholique
15 rue de Brissac, 49000 Angers



Violences intrafamiliales et faites aux femmes

Comme chaque année, la commune s'associe à l'action coordonnée par Cholet Agglomération à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes, célébrée le 25 novembre.

Ce temps fort, organisé en lien avec les acteurs locaux (associations, CCAS, structures de santé...), vise à sensibiliser le grand public aux différentes formes de violences – verbales, psychologiques, physiques, sexuelles, économiques, administratives ou encore numériques – et à rappeler l'importance d'une mobilisation collective pour faire reculer ce fléau.

Des actions de sensibilisation

Dans le cadre de cette campagne, des pochoirs éphémères portant le message : « Violences Femmes Info – Appelez le 39 19. Réagir peut tout changer » seront réalisés

dans différents lieux de la commune. Cette action a pour objectif de faire connaître le numéro national 3919, un service d'écoute, d'information et d'orientation à destination des femmes victimes de violences.

Pour marquer davantage les esprits, la commune installera également des silhouettes symboliques dans plusieurs espaces publics.

Ces silhouettes témoigneront de la réalité des violences et rappelleront la nécessité d'agir collectivement pour les prévenir et les faire cesser.

À travers ces actions visibles et symboliques, la commune réaffirme son engagement aux côtés de Cholet Agglomération et de l'ensemble des partenaires mobilisés pour lutter contre les violences intrafamiliales et faites aux femmes.

Pour rappel, en cas de besoin, un numéro (appel anonyme et gratuit, accessible 24h/24 et 7j/7) : le 39 19.





Travaux d'entretien des espaces publics

Au cours des dernières semaines, plusieurs interventions ont été menées sur le territoire communal afin d'entretenir et d'améliorer nos espaces publics.

Esplanade de Bruxelles

Au niveau du giratoire situé avenue de Rome, les anciennes barrières en bois, devenues usées et potentiellement dangereuses, ont été remplacées par des grilles en grillage soudé, plus durables et sécurisantes. Ces travaux ont été réalisés en régie par les employés communaux, que nous remercions pour leur efficacité et leur savoir-faire.

- le chemin rural de randonnée du Rondeau, qui a bénéficié d'une journée supplémentaire d'entretien.

Lors de cette dernière intervention, les employés de l'entreprise d'insertion ont également procédé au débroussaillage d'un espace aménagé il y a quelques années par l'association de randonnée de La Séguinière *Verts Horizons*.

Cet espace, composé à l'origine de rondins de bois servant de sièges, a été enrichi de nouveaux éléments de mobilier réalisés à partir de troncs d'arbres récupérés sur place, offrant ainsi un cadre agréable et naturel pour les promeneurs.

L'éclaircie, une association avec des équipes au service de l'insertion et du développement

L'association est née en 1992 de la volonté d'un groupe de militants soucieux du devenir des personnes en difficultés sociales et professionnelles. L'association permet à ces personnes en situation de précarité de trouver ou retrouver du travail.

Le projet, porté par une équipe de bénévoles et de salariés a évolué et l'association, reconnue par les collectivités locales, les partenaires financiers de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) s'affirme toujours comme un acteur important sur le territoire.

Bassin d'orage de la Chapelière

Travaux de l'Éclaircie

L'association *l'Éclaircie* de Cholet est intervenue dans le cadre de son programme annuel d'entretien sur plusieurs sites :

- les bassins d'orage de la Chapelière et de la Prairie des Borderies, avec un nettoyage et une taille des végétaux et haies, notamment à l'arrière des logements Sèvre Loire,



Chemin du Rondeau



Lotissement la Surchère 2

Un nouveau quartier à vivre à La Séguinière



Un cadre de vie privilégié aux portes de Cholet

Située à seulement 5 minutes de Cholet, la commune de La Séguinière offre un cadre de vie équilibré, entre dynamisme économique et douceur de la campagne. Traversée par la RN 249 (axe Cholet-Nantes) et bien desservie par la RD 753, la commune bénéficie d'une accessibilité remarquable tout en préservant son identité villageoise.

Avec ses plus de 4 300 habitants, La Séguinière séduit par son tissu de commerces de proximité, ses écoles de qualité (publiques et privées), ses équipements sportifs et culturels variés, et son environnement naturel traversé par la Moine.

Un projet pensé pour un développement harmonieux

Dans la continuité de l'aménagement du premier lotissement de La Surchère, la commune lance aujourd'hui le projet « la Surchère 2 », un nouveau quartier résidentiel imaginé pour répondre aux besoins des familles, des jeunes ménages et des seniors souhaitant s'installer ou rester à La Séguinière.

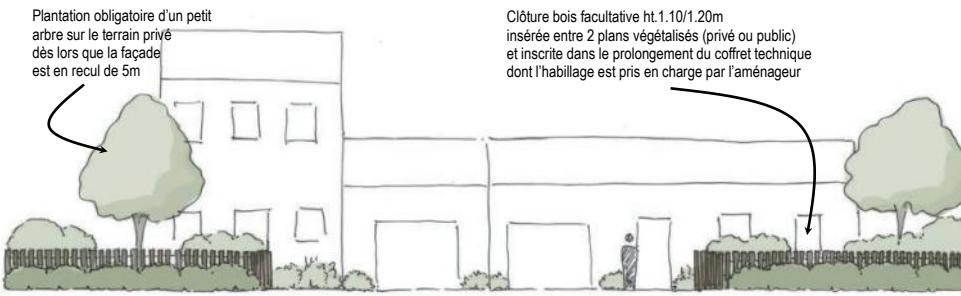
Sur une surface totale de 3,5 hectares, le site sera aménagé autour de principes forts :

- *Création d'un quartier ouvert sur le bourg et les quartiers voisins grâce à des liaisons piétonnes et douces ;*
- *Aménagement d'un cadre paysager soigné, avec conservation et valorisation du végétal existant ;*
- *Mise en œuvre d'une gestion intégrée des eaux pluviales ;*
- *Recherche d'une bonne exposition solaire pour favoriser le confort énergétique des habitations ;*
- *Mixité sociale assurée avec des logements locatifs intégrés harmonieusement dans le quartier.*

Une commune tournée vers l'avenir

Les élus ont souhaité que ce nouveau quartier s'intègre pleinement dans la vie du bourg : accès facilité, proximité des services, circulation apaisée et espaces verts partagés.

L'aménagement de La Surchère 2 illustre la volonté de la commune de proposer une offre de logements diversifiée, adaptée à tous les parcours de vie, tout en préservant la qualité de vie et le cadre naturel qui font la renommée de La Séguinière.



Traitement des clôtures

Les clôtures du lotissement La Surchère II participent à l'identité paysagère et à l'harmonie du futur quartier.

Elles doivent respecter les principes suivants :

1. entre domaine public et lots privés

Type 1 : en bordure d'espaces publics.

Un accompagnement végétal obligatoire doit être réalisé sur la parcelle privée. Les clôtures ne sont pas obligatoires, mais si elles existent, elles doivent être : en grillage (gris à noir, avec ou sans lames bois), en ganivelle, en clôture bois ajourée, ou en clôture aluminium ajourée de teinte grise. Hauteur maximale : 1,80 m.

Type 2 : façades de lots sur rue.

Végétalisation obligatoire de la limite de parcelle. Clôture éventuelle en bois obligatoirement (muret seulement dans le prolongement dans le prolongement de la façade). Hauteur : entre 1,10 m et 1,20 m, identique à celle des coffrets techniques. Plantation

d'un petit arbre si la maison est reculée de plus de 5m de la rue.

2. Limites entre propriétés privées

Entre aires non closes contigües : Une longrine béton marque la séparation ; la clôture n'est pas obligatoire. Si elle existe, elle doit être identique au type 2 (ganivelle ou bois ajouré) – hauteur 1,10 m à 1,20 m.

Entre lots privatifs (type 3) : Clôture non obligatoire, à la charge de l'acquéreur. Si présente, elle peut être : • en grillage (gris à noir, avec ou sans lames bois), • en ganivelle, • en bois ajouré, • ou en alu ajouré gris. Hauteur maximale : 1,80 m.

Un pare-vue est possible dans le prolongement de la maison (mur ou panneaux bois), sur 5 m maximum et 1,80 m de haut.

Aires de stationnement

Chaque lot du lotissement La Surchère II doit être aménagé de manière à assurer un stationnement privé suffisant, tout en préservant la qualité paysagère du quartier et la perméabilité des sols.

1. Aire de stationnement non close (réalisée par l'aménageur)

Une aire extérieure de 30 m² (soit 6 m x 5 m) est prévue sur chaque parcelle, directement accessible depuis la voie.

Cette aire est perméable : elle est revêtue de dalles béton engazonnées, posées par l'aménageur. L'acquéreur doit préserver ce dispositif et, en cas de dégradation, le remplacer à l'identique.

Selon la position de la maison :

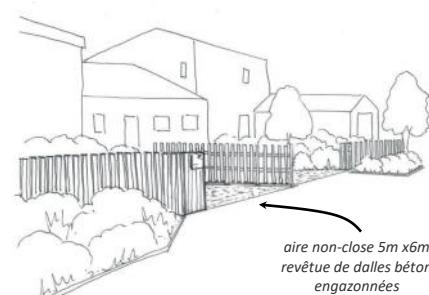
Si la façade est implantée entre 5 et 7 mètres de la limite de voie, le complément de surface (jusqu'à 2 m supplémentaires) sera à la charge de l'acquéreur, avec le même type de revêtement engazonné.

Si le garage est implanté à plus de 7 mètres, l'accès sera réalisé par deux bandes de roulement en dalles béton engazonnées, également à la charge de l'acquéreur.

Objectif : favoriser un stationnement pratique, discret et respectueux de l'environnement.

2. Stationnements complémentaires

En plus de cette aire extérieure, chaque logement doit disposer d'au moins une place de stationnement supplémentaire, pouvant être : aérienne (dans le jardin), sous carport, ou intégrée au bâti.



Prix de vente des parcelles

Lot	Superficie	Prix TTC
1	346	62 280
2	340	61 200
3	424	74 200
4	302 (*)	60 400
5	301 (*)	60 200
6	324 (*)	64 800
7	302 (*)	60 400
8	315 (*)	63 000
9	296	53 280
10	315	56 700
11	318	57 240
12	415	70 550
13	415	70 550
14	397	71 460
15	389	70 020
16	351	63 180
17	357	64 260
18	436	78 480
19	375	67 500
20	397	63 520

Lot	Superficie	Prix TTC
21	438	70 080
22	448	71 680
23	455	72 800
24	492	86 100
25	425	74 375
26	413	72 275
27	300 (*)	60 000
28	320 (*)	64 000
29	397 (*)	79 400
30	369 (*)	73 800
31	408 (*)	81 600
32	867	134 385
33	927	134 415
34	767	122 720
35	701	115 665
36	624	102 960
37	467	81 725
38	499	87 325
39	517	90 475
40	528	92 400

(*) pour ces lots un fonds de parcelle supplémentaire variant de 137 à 207 m² est mis à disposition sous la forme d'un bail emphytéotique. Le prix de vente est majoré en conséquence.

Information utiles

VIABILISATION

Eaux usées
Eaux pluviales (à la parcelle)
Eau potable
Électricité
Télécom

Prix TTC (TVA calculée sur la marge)

FRAIS ANNEXES

PFAC (Assainissement) : 10€ par m²

Taxe d'aménagement

Part communale : 3%
Part départementale : 2,5%
Part archéologie préventive : 0,4%

Frais d'acte : environ 5%
(Hors frais de prêt hypothécaire)
Taxe droit de mutation : 5,81%

Promesse de vente : 5% du prix
Caution pour aléas : 1 000 €

À la charge de la commune

- Contrôle altimétrique des projets
- Etude hydraulique

La Saison Culturelle accueille Bernard & Les Entrepotes

Dimanche 14 décembre à l'Espace Prévert



Le dimanche 14 décembre, l'Espace Prévert accueillera le groupe Bernard & Les Entrepotes pour un concert placé sous le signe de la bonne humeur et de la chanson française.

Né en 2015 de la rencontre de plusieurs copains musiciens du Choletais, le groupe s'est d'abord fait connaître sous le nom « Les Tasses à café », interprétant des reprises de chansons françaises. En 2019, le projet évolue et devient « Bernard & Les Entrepotes », marquant le tournant vers la création originale.

Depuis, les artistes partagent avec le public leurs propres compositions,. Les textes et mélodies sont apportés par Bernard Rabiller, les musiciens viennent ensuite ajouter leurs instruments et arrangements nécessaires pour façonner définitivement les morceaux. Il s'agit donc d'une musique collaborative !

Leur style musical mêle des chansons françaises parfois engagées et rebelles, parfois douces et sentimentales, ou encore pleines d'humour.

Le groupe se compose de Bernard Rabiller (chant et guitare), Thierry Audureau (basse et chœurs), Philippe Jouteau (clavier et accordéon), Jean-Marc Videau (guitare chorus), Romain Barreau (batterie et chœurs) et Sandra Vinet (chœurs), avec Joël Rambeau à la sonorisation et au mixage.

Leur premier album, « J'aime la vie ! », sorti en 2022, comporte 16 titres disponibles sur les plateformes de streaming (rechercher Bernard Rabiller – J'aime la vie). Un second album, « Le monde est bleu », a vu le jour en 2024, et un troisième est déjà en préparation pour l'été 2026.

Le concert aura lieu le dimanche 14 décembre 2025 à 15h30. Réservations possibles à compter du 1er décembre en mairie au tarif de 10 € (5 € moins de 12 ans).

La Magie de Noël à La Séguinière

Dans le cadre des animations de fin d'année, la municipalité a souhaité apporter une touche de renouveau. Le traditionnel concours artistique proposé aux enfants de 3 à 11 ans ne sera pas reconduit cette année. À la place, l'ensemble des habitants est invité à participer à une nouvelle animation intitulée : « La Magie de Noël à La Séguinière »

Un cadre photo spécialement aménagé sera installé dans le jardin Laurette, place Grignion de Montfort, au centre-bourg, pendant toute la période des fêtes.

Les habitants sont invités à venir s'y photographier, seuls, en famille ou entre amis, puis à partager leur photo sur Instagram #lasegmagiedenoel.

Cette initiative vise à rassembler les Ziniérais autour de l'esprit de Noël et à valoriser la convivialité et la créativité de chacun dans un cadre festif.

La magie de Noël à La Séguinière

Prenez-vous en photo
dans le cadre prévu à cet effet
et partagez-la sur Instagram avec
#lasegmagiedenoel

Noël 2025

Scannez le QR code et taguez
#lasegmagiedenoel

Lieu : Jardin Laurette (face à la maison médicale)

On Seg'Art 2026

Pour rappel, les 10 et 11 octobre 2026, La Séguinière accueillera la troisième édition d'On Seg'Art. Les peintres, sculpteurs, photographes, musiciens, danseurs ou autres créateurs, amateurs ou professionnels, sont invités à exposer jusqu'à quatre œuvres dans des ruelles, jardins, places et lieux insolites du village.

Au programme :

- *découvertes d'œuvres en intérieur ou extérieur, échanges avec les artistes,*
- *moments de partage et ambiance conviviale,*
- *Une œuvre collective pourra également être réalisée pour rassembler plusieurs talents.*

Pour participer, il suffit d'envoyer photos et fiche d'inscription avant le 31 décembre 2025 à onsegart@gmail.com



PARCOURS ÉCOCITOYEN

Espace Prévert
Mardi 14 octobre 2025



Les élèves de CM2 formés aux gestes qui sauvent grâce à Urgence Secours Équipement.

Le mardi 14 octobre, les élèves de CM2 de l'école publique et de l'école privée de La Séguinière ont découvert l'usage du défibrillateur et les gestes de premiers secours, notamment le massage cardiaque, grâce à l'intervention de la société Urgence Secours Équipement, spécialiste des équipements d'urgence basée à Angers.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de seconde année du parcours Écocitoyen, à l'initiative de Mme Bossard, conseillère municipale déléguée à la citoyenneté, et de Mme Julie Barreau, adjointe. Toutes deux ont souhaité intégrer cette thématique après le vif intérêt suscité par une précédente séance publique sur l'utilisation du défibrillateur organisée en début d'année.

Avant de laisser place à la démonstration, Mme Bossard a introduit la séance en évoquant Robert Badinter, récemment entré au Panthéon. Un exemple d'humanisme et de fraternité, valeurs que les enfants ont pu mettre en pratique à travers l'apprentissage des gestes qui permettent de sauver des vies.

Les deux intervenants du jour, M. Éric Sallé, gérant de la société Urgence Secours Équipement, et Mme Christelle Baldet, salariée de la société mais également infirmière urgentiste, ont partagé leur savoir-faire et leur passion.

Répartis en deux groupes, les élèves ont suivi une présentation d'une heure et demie durant laquelle ils ont pu poser de nombreuses questions, observer le fonctionnement d'un défibrillateur et s'exercer au massage cardiaque sur des mannequins.

« Mon métier, c'est avant tout du plaisir. Enseigner les gestes de secours, c'est partager quelque chose de précieux : la possibilité de sauver des vies », a souligné M. Sallé, rappelant que la sensibilisation dès le plus jeune âge est essentielle.

La municipalité tient à remercier chaleureusement la société Urgence Secours Équipement pour sa participation spontanée et bénévole à cette action citoyenne. Leur engagement illustre parfaitement leur cœur de métier : former, équiper et accompagner pour mieux protéger les vies.



À propos d'Urgence Secours Équipement

Fondée en 2009 et installée près d'Angers depuis 2013, Urgence Secours Équipement est spécialisée dans les défibrillateurs, les trousseaux de secours et les matériels d'urgence. L'entreprise propose une large gamme de produits adaptés aux besoins des professionnels comme des particuliers, et intervient sur l'ensemble du territoire français, y compris dans les DOM-TOM.

Soucieuse de la sécurité et de la satisfaction de ses clients, l'équipe reste disponible pour tout devis, renseignement, livraison ou suivi après-vente, du lundi au vendredi de 8h à 19h au 02 41 88 68 22.

Associations et Culture

QUINZAINE SENIORS

Un bel après-midi de rencontres et de bonne humeur au thé dansant

Dans le cadre de la Quinzaine Seniors, la commune de La Séguinière a organisé, en partenariat avec le Centre Socioculturel Ocsigène, un thé dansant qui s'est tenu le vendredi 7 novembre, de 14h30 à 17h, à la salle des fêtes.

Placée sous le signe du partage et de la détente, cette animation a rencontré un beau succès, rassemblant près d'une soixantaine de participants venus passer un agréable moment ensemble. L'après-midi a été animée par Chris Music, accordéoniste professionnelle, qui a fait danser les participants au rythme des grands classiques du bal musette.

Le Café Rencontre, les Amis Réunis et la Maison d'Accueil ont également contribué à la réussite de cet événement en proposant de délicieux gâteaux et boissons, très appréciés des danseurs et des spectateurs.

Ce rendez-vous s'inscrivait dans le cadre des actions menées par le label « Ami des Aînés » de Cholet Agglomération, soutenu par le Département de Maine-et-Loire et la Carsat, valorisant les initiatives qui favorisent le lien social et le bien-être des seniors.

Une belle réussite pour cette édition de la Quinzaine Seniors, qui témoigne du plaisir des personnes de plus de 60 ans de La Séguinière à se retrouver et partager un agréable moment entre-eux.



LES AVENTURES DE SUZETTE ou la chronique du CLIC

Mois de novembre 2025

Pendant les vacances de la Toussaint, Suzette a eu l'occasion de recevoir son arrière-petit-fils, Augustin, pendant quelques jours. Elle est heureuse de pouvoir profiter de lui, de le voir grandir. Il a tellement changé en si peu de temps. Chloé sa petite-fille habite loin et elle n'a pas souvent l'occasion de la voir.

Suzette est un peu nostalgique et se pose beaucoup de questions sur l'avenir de ses petits et arrière-petits-enfants. Cela lui fait penser qu'elle n'a jamais pris le temps de se pencher sur sa succession. Comment la préparer ? Comment désigner son successeur ? Comment se déroule une succession ? Peut-on faire une donation ? Suzette ne sait pas par où commencer et ne veut pas que ses enfants soient embêtés le moment venu. Elle aimerait tout prévoir pour se rassurer et que les démarches soient le plus simple possible pour sa famille. Doit-elle se rendre chez son notaire ?

Autant de questions auxquelles elle trouvera sûrement réponse en se rendant au prochain rendez-vous du CLIC IGEAC, animé par Maître Flore VRIGNAUD, le lundi 24 novembre de 14h à 16h, salle des loisirs, place Leclerc à Vihiers.



...rendez-vous pour la suite des aventures de Suzette dans le prochain numéro.

CLIC IGEAC

(centre local d'information et de coordination)
Pôle social - 24 avenue Maudet - Cholet
Réception uniquement sur rendez-vous
Ouvert du lundi au jeudi
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00,
et le vendredi de 14h00 à 17h00.
ou à domicile
Tél : 02.41.30.26.34 / clic.choletais@gmail.com
Site Internet : clic-igeac.org

La Maison d'Accueil en fête au Moulin de la Cour

Le vendredi 19 septembre 2025, la Maison d'Accueil a organisé son traditionnel pique-nique au Moulin de la Cour. Un moment très attendu qui a réuni 48 résidents, le personnel et une quinzaine de bénévoles.

Cette journée a pour but de briser la routine, partager un moment convivial et profiter de la nature, véritable bouffée d'oxygène pour les résidents.

Grâce au travail des cuisines, les plats préparés à l'avance ont été maintenus au chaud dans les norvégiennes et partagés dans la bonne humeur.

Après le repas, place à la détente : jeux de société, belote, pétanque ou promenade dans le parc ont rythmé l'après-midi.

Un grand merci aux bénévoles pour leur engagement sans faille, ainsi qu'à la commune pour la mise à disposition du matériel et le nettoyage de la grange.



Moulin de la Cour
Vendredi 19 septembre 2025

Divers

ASEG

Gala de Gym

L'Association Sports et Gymnastique à Paris (ASEG) organise son grand gala de gymnastique les **vendredi 28 et samedi 29 novembre 2025 à 20h15, à la salle Pierre de Coubertin**.

Les tarifs sont les suivants : gratuit pour les moins de 6 ans, 4 € pour les jeunes de 6 à 17 ans et 7 € pour les adultes.

La vente des billets aura lieu à la salle Pierre de Coubertin. Les spectateurs pourront acheter leurs places, dans la limite de quatre par personne, le jeudi 20 novembre de 18h30 à 20h ainsi que le samedi 22 novembre de 13h à 14h.

MUNICIPALITÉ & ASSOCIATIONS

Marché de Noël

Le marché de Noël aura lieu cette année le **dimanche 7 décembre de 15h à 19h Place Grignon de Montfort et Salle des Fêtes**. De nombreux exposants seront présents pour des idées de cadeaux de Noël dans une ambiance musicale assurée par la fanfare Musique La Séguinière.

Animations gratuites pour enfants seront proposées (présence du Père Noël, tours en calèche, sculpture ballons, animaux...). Au bar, tenu par le Comité des Fêtes, on pourra notamment déguster du vin chaud, des crêpes...



Vente exceptionnelle de livres au marché de Noël

À l'occasion du marché de Noël, la Bibliothèque municipale Mille Pages organise une vente exceptionnelle de livres et de revues le **dimanche 7 décembre 2025, de 15h à 19h, à la Salle des fêtes**.

Cette vente fait suite au désherbage réalisé récemment à la bibliothèque municipale — une opération qui permet de renouveler les collections en retirant les ouvrages les moins empruntés. C'est donc une belle occasion pour les habitants de faire de bonnes affaires tout en donnant une seconde vie à ces livres !

Vous y trouverez des livres jeunesse et adultes, ainsi que des magazines, à tout petit prix : 1 € le livre et 1 € pour 3 magazines (paiement en espèces de préférence).

GALA DE GYMNASTIQUE



Le club de gymnastique de La Séguinière vous invite à son grand gala annuel qui se tiendra les vendredi 28 et samedi 29 novembre 2025 à 20h15 au Complexe Pierre de Coubertin.

Cet événement incontournable de la vie associative ziniéraise mettra en lumière le travail, l'énergie et la créativité des gymnastes de tous âges et de tous niveaux.

Plus de 200 adhérents, parmi les 315 que compte le club cette année, présenteront des démonstrations chorégraphiées, dynamiques et artistiques, préparées depuis le mois de septembre.

La Commission Gala, composée d'une dizaine de bénévoles, œuvre depuis plusieurs mois à l'organisation de ce spectacle festif, sportif et culturel, qui reflète l'engagement collectif des encadrants, adhérents, familles et bénévoles.

Les ventes de billets auront lieu au Complexe Pierre de Coubertin le jeudi 20 novembre de 18h30 à 20h et le samedi 22 novembre de 13h à 14h, dans la limite de quatre billets par personne.

Venez nombreux applaudir les gymnastes et partager un agréable moment autour de ce spectacle ouvert à toutes et à tous (plus d'infos ci-contre).



Octobre rose et Movember

La remise du chèque Octobre Rose aura lieu le mercredi 3 décembre à 18h au Foyer des Jeunes, dans le local dédié aux couturières du CSI Ocsigène.

Tout au long du mois d'octobre, ces dernières ont confectionné et vendu des produits sur le marché hebdomadaire, au profit de la recherche contre le cancer du sein. La campagne Octobre Rose, rappelons-le, s'adresse plus particulièrement aux femmes, afin de sensibiliser à l'importance du dépistage précoce et de soutenir la recherche contre le cancer du sein.

La commune a également souhaité s'associer cette année à une action en faveur de la santé masculine à travers la campagne

Movember (ou Novembre bleu), mouvement international de sensibilisation et de collecte de fonds pour la lutte contre les cancers de la prostate et des testicules, ainsi que pour la prévention du suicide et la santé mentale des hommes.

Dans le cadre de cette initiative, des moustaches symboliques ont été installées en différents lieux de la commune afin de marquer le soutien de La Séguinière à cette cause.



LES BLEDRUNNERS

EN FORCE SUR LE MARATHON DE BRUXELLES

Esplanade de Bruxelles
Mardi 21 octobre 2025



Mardi 21 octobre dernier, les Bledrunners s'étaient donné rendez-vous devant le rond-point de l'Esplanade de « Bruxelles », dans le quartier de la Chapelière. Un clin d'œil plein d'humour et de symbole alors que le groupe était en pleine préparation pour le marathon de Bruxelles, qui s'est tenu le 2 novembre dernier. Ce moment immortalisé sur la photo du jour, se voulait aussi un geste porte-bonheur pour les coureurs engagés dans ce nouveau défi.

Fidèle à son esprit collectif et à son dynamisme, le club poursuit sur sa lancée : plusieurs compétitions collectives sont organisées chaque année, rassemblant sportifs confirmés et coureurs amateurs dans une ambiance toujours aussi conviviale.

Après Lisbonne, Rome, Paris et d'autres grandes villes ou capitales, les Bledrunners s'apprêtaient alors à porter une nouvelle fois haut les couleurs de la commune sur le sol européen. Nul doute que leur enthousiasme, leur cohésion et leur passion pour la course à pied leur ont permis de réaliser des performances à la hauteur de leur attente.

Au total, 38 personnes ont pris part à ce déplacement dont 24 coureurs engagés sur le marathon et une dizaine d'accompagnants. Comme à leur habitude, les Bledrunners ont tout organisé collectivement : transport à bord de 4 minibus de location, hébergement et repas. Le coût du déplacement, estimé entre 250 et 300 euros par personne, est resté modéré grâce à cette organisation.

Tous n'ont pas pris le départ du marathon complet : certains se sont alignés sur le semi-marathon, tandis que d'autres étaient là pour encourager et soutenir leurs camarades tout au long du parcours.

Cette aventure bruxelloise s'est donc inscrite dans la tradition du club, qui participe tous les deux ans à une grande course internationale. Maintenant, les regards se tournent vers le prochain défi : un stage de printemps en montagne dont la destination reste encore à définir — peut-être les Pyrénées, le Jura ou les Alpes.



NOUVEAU SUR LE TERRITOIRE : La garderie solidaire « Môm'en pour soi »

Le Centre Social et Intercommunal Ocsigène lance un nouveau service sur le territoire : la garderie solidaire « Môm'en pour soi ». Ce projet, imaginé par et pour les parents, est né lors de la journée départementale des parents solo en octobre 2023. À cette occasion, plusieurs parents ont exprimé leur besoin de répit et ont proposé la création d'une garderie solidaire. Soutenu par la CAF, l'Etat et la MSA, le projet a pris forme grâce à l'engagement d'un groupe d'une dizaine d'habitants.

Une fois par mois, le vendredi de 19h à 23h, les parents peuvent confier leurs enfants à la Maison de l'Enfance de Saint-Léger-sous-Cholet ou au CALS de La Séguinière. Les enfants de 0 à 4 ans sont accueillis par une professionnelle accompagnée de deux parents bénévoles et ceux de 4 à 12 ans par une professionnelle et un parent bénévole. Les inscriptions se font jusqu'au mercredi précédent la date d'ouverture auprès du CSI Ocsigène au 02 41 56 46 94 ou par mail à petite.enfance@ocsigene.fr

Fête des Boudins et randonnées du Bouchot



Photo Y. Chiron

La Fête des Boudins, organisée le 9 novembre dernier par le Comité des Fêtes, perpétue une tradition ancienne étroitement liée à l'histoire locale.

Selon la légende locale de Saint-Hubert, le patron des chasseurs, un seigneur de La Séguinière alors grand chasseur, fut atteint de la rage après avoir été mordu par son chien. Durant sa convalescence, il fit vœu, en échange de sa guérison, de se rendre sur la tombe de Saint Hubert dans les Ardennes et d'y ériger un monument dans sa chapelle locale (qui deviendra l'église de La Séguinière).

En quittant cette région du Nord de la France, il emporta en cachette un doigt de relique du saint, dissimulé dans l'oreille de son cheval.



Ses poursuivants ne découvrirent rien lors d'une fouille minutieuse et il put rentrer en son domaine. À son retour, l'animal aurait donné un coup de sabot sur la porte de l'église, y laissant une marque que les habitants ont longtemps considérée comme miraculeuse car, selon la légende, personne sur le territoire de la commune ne fut plus touché par la rage.

À cette époque, de nombreux pèlerins venaient prier à La Séguinière, où l'on profitait également de l'occasion pour tuer le cochon — coutume à l'origine de la fameuse Fête des boudins.

Aujourd'hui encore, cette tradition se poursuit... En matinée, l'association La Séguinière Vélo Sport lançait la journée avec la randonnée du Bouchot, réunissant 2384 participants venus parcourir les circuits préparés par les bénévoles. Après l'effort, tous se sont retrouvés autour de la classique assiette boudin-mogette et des spectacles gratuits ont été proposés, l'après-midi par le Comité des Fêtes.

La Séguinière continue ainsi de faire vivre ses traditions avec dynamisme et attachement à son histoire.

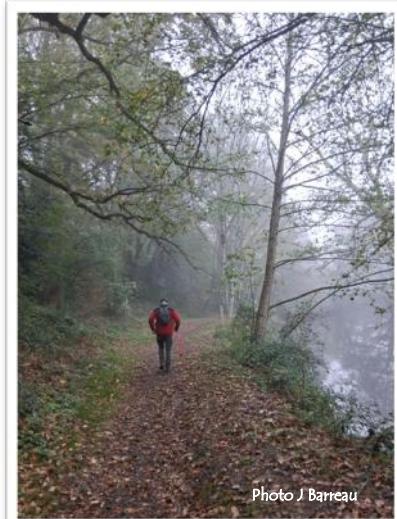


Photo J Barreau

Bibliothèque « Mille Pages »

À l'occasion de la journée nationale contre le harcèlement, le 7 novembre, la bibliothèque de La Séguinière s'engage. Elle met à l'honneur une sélection d'ouvrages autour du harcèlement à l'école. Albums, documentaires, romans ados, BD... autant de lectures pour sensibiliser et ouvrir le dialogue avec les enfants.

Retrouvez ces livres sur la grille d'exposition de l'espace central ou réservez-les sur e-changes.

Lili est harcelée à l'école



Puis, pour prolonger le plaisir de lire et la réflexion, la bibliothèque propose deux BD coups de cœur ce mois-ci :

Coup de cœur pour *Le Caillou* de Joachim Hérissey et Marion Bulot

Timeo, un enfant de 8 ans, vit avec sa grand-mère. Il endure le harcèlement à l'école. Pour surmonter cette épreuve, sa grand-mère lui confie une pierre magique. Sa rencontre avec Roya, une jeune manouche, va être décisive dans l'incroyable aventure qu'ils vont vivre...



L'histoire est simple, dans un milieu connu de tous les enfants : l'école. Les thèmes abordés sont la peur (dont celle de l'école), l'amitié, la sensibilité, la différence. Le dessin de l'illustratrice apporte beaucoup de poésie, avec des couleurs douces et automnales.

Un bijou touchant, émouvant, délicat, avec une pointe de magie.

Coup de cœur pour *Watership Down* de Richard Adams / James Stern / Joe Sutphin.

C'est parfois dans les collines verdoyantes et idylliques que se terrent les plus terrifiantes menaces. C'est là aussi que va se dérouler cette vibrante épope de courage, de loyauté et de survie. Menés par le valeureux lapin Hazel, une poignée de braves choisissent de fuir l'inéluctable destruction de leur foyer. Prémonitions, ruses, légendes vont aider ces héros face à mille ennemis et les guider jusqu'à leur terre promise : Watership Down.

L'adaptation graphique du roman de Richard Adams est une franche réussite, respectueuse de l'œuvre. Elle dépeint magnifiquement cette odyssée sombre, pleine de suspense, d'espoir et de poésie. Un album dense, émouvant, intelligent et superbement réalisé : une pépite à découvrir !



Toponymie et étymologie

des noms de fermes et lieux-dits de la Séguinière

Par cet article, l'association Histoire & Patrimoine termine ce parcours toponymique de la Séguinière. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de l'association [https : www.histoireetpatrimoine.fr](https://www.histoireetpatrimoine.fr)

La Tréfavière composée de l'ancien français *favière* qui désignait un champ de fèves et du préfixe *tré* signifiant *à travers*, *au-delà*, peut désigner un champ, un endroit où l'on cultivait des fèves. La fève était un légume de base de l'alimentation au Moyen Âge.

La Chevinière s'écrivait en 1474 *la Chenevinière*. Cette appellation peut nous ramener au chenevis, la graine du chanvre, une culture très présente dans la vallée de la Loire.

Les Landes Paisseaux de lande, une terre où ne poussent que certaines plantes sauvages (ajoncs, bruyères, genêts...) et paisseaux du latin *pascillus*, un pieu. C'était donc un endroit où l'on coupait des pieux, des perches pour soutenir les ceps de vignes par exemple. En 1540, nous trouvons la trace d'une seigneurie du *Grant Landepesseau*, une terre noble dont le sieur est le noble homme Pierre Mégretz.

La Guignardière peut venir d'un Guignard propriétaire des lieux ou de l'ancien français *guigner* signifiant loucher. Le nom peut nous ramener aussi à la guigne, une petite cerise. Mais le sens de ce mot guigne n'apparaît qu'au XVIIe siècle. La signification dépend donc de l'ancienneté de la création de cette ferme. Comme pour beaucoup de suggestion pour définir l'étymologie des noms, tout peut être remis en question par la découverte d'actes anciens nous ramenant aux noms primitifs, en latin, en vieux français. Les actes notariaux sont des sources fiables également.

Le Rondeau est indiqué sur le dictionnaire de Célestin Port de 1878 et sur une carte du canton de Cholet de 1873. Le rondeau est une danse, un rouleau pour briser les mottes de terre, mais aussi un disque utilisé en poterie pour sortir les pièces du tour sans les casser. Le rondeau désigne également une mesure agraire. A moins que l'origine du mot, dérivé de *rond* soit en rapport avec un terrain aux limites courbées.

La Batardière pouvait être à son origine la propriété d'un nommé batard. Mais, nous trouvons également ce terme en horticulture pour désigner un lieu qui abritait des plants greffés (arbre, cep de vigne...) afin d'être transplantés.



Ainsi se termine le tour d'horizon des fermes de la Séguinière.

Sur d'anciens documents nous retrouvons des noms de lieux oubliés :

- Le moulin Matard (en 1538) du côté de Vieilmur et que l'on retrouve dans une légende de la Moine (dans un livre de Félix Landreau, *Coutumes, légendes et rimiaux des pays d'Anjou*) avec la présence d'une Jeanne de Matare.
- La croix Malitourne (en 1578), dans le vieux bourg, dont le nom peut évoquer un bienfait à son approche et par sa situation, près de la chapelle de la Madeleine (ancien nom de la chapelle de Toute Patience)
- Le village de la Bertrerie (situé au niveau de la rue de la Bastille actuelle) que l'on retrouve sur l'atlas cantonal de 1811 et le recensement de 1936 (avant la mise en place des noms de rue autour des années 1960) et dont le nom pourrait venir d'un nommé Bert, nom d'origine germanique signifiant brillant, illustre.

